

qu'il faut le mesurer : car quand il aura cessé, il sera passé ; & nous ne trouverons plus ce que nous voulions mesurer. Mesurons-le donc, & voyons quelle est son étendue. Mais il dure encore ; & on ne sçauroit le mesurer au juste, qu'on ne voye la distance du point où il a commencé à celui où il finira. Car nul intervalle ne se peut mesurer, à moins de voir combien il y a du point où il commence, jusqu'à celui où il finit. Ainsi, tant que ce son durera, on ne sçauroit le mesurer d'une manière qui puisse donner moyen de dire, s'il est de beaucoup ou de peu d'étendue, ny quelle en est la proportion avec un tel autre son ; c'est-à-dire, s'il en est double, ou s'il luy est égal, & ainsi du reste. Mais aussi, dès qu'il aura cessé, il ne sera plus : comment pourrons-nous donc le mesurer ? Cependant nous mesurons le tems ; & quoique nous ne puissions mesurer ny *l'avenir*, parce qu'il n'est pas encore ; ny *le présent*, parce qu'il n'a nulle étendue ; ny *le passé*, parce qu'il n'est plus, il est certain que nous mesurons le tems.

35. Ce vers Latin, *Deus creator omnium* (a), est composé de huit syllabes, dont la première, la troisième, la cinquième, & la septième, sont breves, & les autres longues ; & ces longues sont doubles des breves, c'est-à-dire, qu'elles durent deux fois autant de tems que les breves. Je le remarque quand je les prononce ; & je dis que cela est ainsi, parce que l'oreille le fait voir manifestement. C'est-elle qui fait que je mesure les longues par les breves ; & qui me fait voir, que les longues durent deux-fois autant de tems que les breves. Mais comme elles ne sonnent que les unes après les autres, que les breves vont devant, & que les longues ne viennent qu'après, comment puis-je saisir les breves, pour m'en faire une mesure, que

(a) C'est le premier de ces huit vers de saint Ambroise, qu'on a vûs au chapitre 12 du Liv. 9.